

RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)

LE CONSEIL MUNICIPAL SE RÉUNIRA,

LE 1^{er} AVRIL 2021

à 20h30 à la salle du Grand Logis, 28 Grande Rue
à Rocheservière

ORDRE du JOUR

- Budgets communaux : approbation des comptes de gestion 2020
- Budgets communaux : approbation des comptes administratifs 2020
- Budgets communaux : affectation des résultats 2020
- Bilan des acquisitions et cessions 2020
- Taux d'imposition 2021
- Budgets communaux : budgets primitifs 2021
- Autorisation de programme
- Subventions aux associations 2021
- Souscription branchement eaux usées 1 rue de l'Europe
- Réhabilitation de la mairie – Avenant
- Abords de la mairie – Autorisation pour le lancement du marché
- SYDEV – Convention d'éclairage public cheminement piétonnier rue des Vignes
- Convention de mise à disposition de locaux auprès de l'association TA LEME
- ZAC de la Caillonnière, tranches 4 et 5 - dénomination de rues
- Création d'un poste contractuel administratif dans le cadre du dispositif Parcours emploi compétences
- Création d'un poste contractuel technique dans le cadre du dispositif Parcours emploi compétences
- Divers